

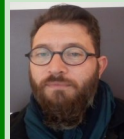


SUD-AX'TION

CSSCT DES 12 ET 13 JUIN

CSE axe TGV Sud Est

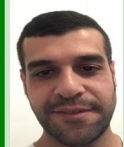
Paris Sud Est, Dijon, Lyon, Chambéry, Marseille, Montpellier



Christophe HUGUET



Stéphane BOULADE



Anasse BOUALLALI

Caméras Piétons : le piège !

Elles seront déployées à l'Escale et aux Trains dès début juillet...

La direction explique tout d'abord que pour protéger les agents et améliorer la sûreté, elle expérimente l'équipement de caméras-piétons de juillet à septembre avant de voir pour généraliser dans un second temps. Dès début juillet, 27 agents de l'ESV TGV Rhône-Alpes en seront équipés (des ASCT de Perrache et Part Dieu, des agents d'escale de Part Dieu, des agents de la Vente de Grenoble et de Valence).

SUD-Rail vous relate ce qu'il faut savoir et ce qui se cache derrière ce déploiement :

⇒ **La direction a décidé de tout et toute seule de son côté**, sans évaluer sérieusement les risques que cela pourrait créer pour les agents, sans partager avec les représentants du personnel suffisamment en amont pour tenir compte de leurs remarques, objections ou préconisations.

⇒ **Les enregistrements de ces caméras sont conservés 6 mois** par le PC Sûreté.

⇒ **Ces enregistrements peuvent être visualisés par la SUGE.**

⇒ **L'image mais aussi le son sont captés par ces caméras.**

⇒ **Ces enregistrements seront fournis à l'Officier de Police Judiciaire en cas de dépôt de plainte d'un cheminot victime d'agression mais également en cas de plainte d'un voyageur à l'encontre d'un cheminot porteur de cette caméra. On est donc très très loin de la volonté de protéger les agents puisque cela pourra y compris être utilisé contre eux.**

⇒ **La direction n'a pas fait de déclaration à la CNIL.**

⇒ **Les membres CSSCT ont découvert dans les caractéristiques techniques la possibilité d'activer la caméra à distance** sans que l'agent équipé n'active quoi que ce soit. La direction a assuré qu'elle ne l'utiliserait pas durant la phase d'expérimentation mais a refusé de s'engager sur l'avenir dans le cadre d'une généralisation.

⇒ **Le garantie juridique qui autoriserait les cheminots à porter ces caméras n'a pas été donnée par la direction.** Elle dit avoir obtenu une dérogation les autorisant à équiper les agents assermentés. Quand on demande cette dérogation. La direction répond qu'elle ne l'a pas et ne l'a pas vu mais va regarder pour nous la fournir.

Le secret des cadres d'organisation !

Nouveauté, la direction ne veut plus communiquer aux Représentants du Personnel les cadres d'organisation des établissements !

Qu'a-t-elle donc à cacher ???

Pourtant, ces éléments sont indispensables car ils ont des conséquences directes sur les conditions de travail et permettent notamment de dimensionner la réserve.

C'est aussi ce qui permet de constater les vacances de postes qui déclenchent des promotions aux notations. L'attitude de la direction est donc particulièrement scandaleuse !



Stress, Dépression : Que dit l'étude ?

SUD-Rail a demandé les résultats de l'étude Flash-Stress réalisée en 2018 par le médecin auprès des cheminots. Etude réalisée tous les 3 ans depuis 2006 pour évaluer le niveau de Stress et les cas de Dépression au sein de la population cheminote. Cette Etude réalisée en 2018 pointe une augmentation des cas de Dépression : **Environ 9000 cheminots dépressifs ou traités pour dépression.** Parmi les causes mentionnées par les cheminots victimes de Stress/Dépression, c'est l'item « modification des conditions de travail » qui augmente le plus fortement.

Le lien de cause à effet est donc clair !



Mise en route des Business Box sur les TGV Duplex !

A compter d'octobre, la direction a décidé de lancer sur les 17 rames TGV Duplex de la ligne Paris-Lyon un espace appelé « Business Box », espace fermé, avec porte coulissante, en bas de la voiture 2 avec 6 sièges. Cet espace sera achetable auprès de l'ASCT.

Problème : La direction souhaite que la porte de cet espace soit ouvert dès la mise en place du TGV à quai. Pour SUD-Rail, cela risque de créer des situations difficiles à gérer pour l'ASCT : **des voyageurs risquent de s'installer dans cet espace sans avoir l'intention de payer et les ASCT devront ensuite faire le gendarme.**

SUD-Rail a également pointé l'impact sur les conditions de travail des agents du Matériel qui vont devoir absorber cette surcharge de travail pour adapter toutes les rames ; la direction ne sait répondre sur les conséquences pour les agents du matériel. Décidemment !!!

Voilà donc un espace qui sera souvent vide ou partiellement occupé quand dans le même temps des voyageurs restent debout, faute de places disponibles à bord ! La question des voyageurs en surréservation nous paraît essentielle à traiter plutôt que de développer cette nouveauté qui risque d'accentuer les incompréhensions des voyageurs et dégrader les conditions de travail des cheminots.

Bilan des programmes de prévention 2018 de chaque établissement : Acte 2 !

Après le fiasco de la première présentation lors de laquelle la direction n'avait pas bossé ses dossiers. Une séance de rattrapage était donc prévue dans le cadre de cette CSSCT de juin. Des dirigeants et/ou COSEC des établissements ont donc présenté et commenté les bilans.

Ce qu'il en ressort pour SUD-Rail, c'est que nous avons une fois de plus encore la démonstration que la prévention n'est pas du tout au niveau dans cette entreprise ! Les préconisations des représentants du personnel sont rarement entendues. Les actions de prévention annoncées par les directions locales sont trop souvent non réalisées lorsque l'on fait le bilan. **Et globalement, l'impression donnée est vraiment que la direction cherche à ouvrir le parapluie plutôt que de prévenir les risques et de mettre en œuvre une réelle politique préventive pour protéger les agents.**

Il ne suffit pas de mener une campagne décrétee « *Les gestes qui sauvent* » pour traiter réellement de la santé et sécurité des agents !



La direction excelle au ping-pong !

La direction semble prendre un malin plaisir à ne pas répondre aux questions posées par les membres CSSCT et semble s'amuser à se renvoyer les sujets entre dirigeants. **C'est un manque de respect total vis-à-vis des cheminots** puisque nous posons des questions pour répondre aux sollicitations des agents, pour traiter des situations difficiles que traversent des agents, pour préconiser des mesures de nature à préserver la santé des agents !

Cette manière de faire de la direction s'inscrit dans le cadre de l'installation des nouvelles instances (CSE / CSSCT / RPX) ; la direction présentant les dossiers au dernier moment, juste avant leur mise en œuvre, pour ne pas avoir à tenir compte des remarques ou objections des représentants des salariés. **Les réunions se résument à un dialogue de sourds : l'objectif de la direction semblant être d'esquiver les questions et de rejeter toute proposition des représentants du personnel !**

Les informations SSCT vous sont communiquées par vos représentants SUD !
Prochaines réunions de la CSSCT le 5 septembre : Faites part de vos questions ou difficultés rencontrées aux militants SUD.

